

ATELIER BENEVOLES

Le rôle des instances fédérales

FEDERATION :



Assises Loiret 2022

France Judo est une fédération sportive qui a une mission de service public, son rôle est d'organiser et de promouvoir la pratique du judo, du kendo et des disciplines associées, dans ce cadre :

- Elle rassemble l'ensemble des associations qui pratiquent ces disciplines dans le respect des principes édictés par le fondateur du judo : « entraide et prospérité mutuelle », afin de permettre aux pratiquants, quel que soit leur âge ou leur niveau, de pratiquer en respectant un code de comportement appelé « code moral du judo français ».
- Elle a le monopole d'organiser les compétitions sportives à niveaux régional, national et international, aide à la réalisation des buts définis par la Charte olympique, établit et actualise les règlements, veille au respect des règles lors des compétitions et définit les critères d'admissions aux différentes compétitions, est le relai des fédérations sportives internationales, délivre les licences et les grades.
- Elle a des missions techniques et éducatives :
 - dans le secteur sportif : activités encadrées – activités de compétition loisir et sportives et des stages de perfectionnement
 - dans le secteur Formation : l'enseignement, la délivrance des grades, l'arbitrage.Tout en valorisant la pratique pour la santé et promouvant les valeurs éducatives et culturelles
- Elle cherche à développer les principes de citoyenneté et la formation individuelle, s'engage par des actions de sensibilisation, de prévention, d'éducation et le cas échéant de répression concernant l'éthique et la déontologie, l'intégrité physique et morale des personnes, la lutte contre la corruption et la manipulation des compétitions, et la lutte contre le dopage.

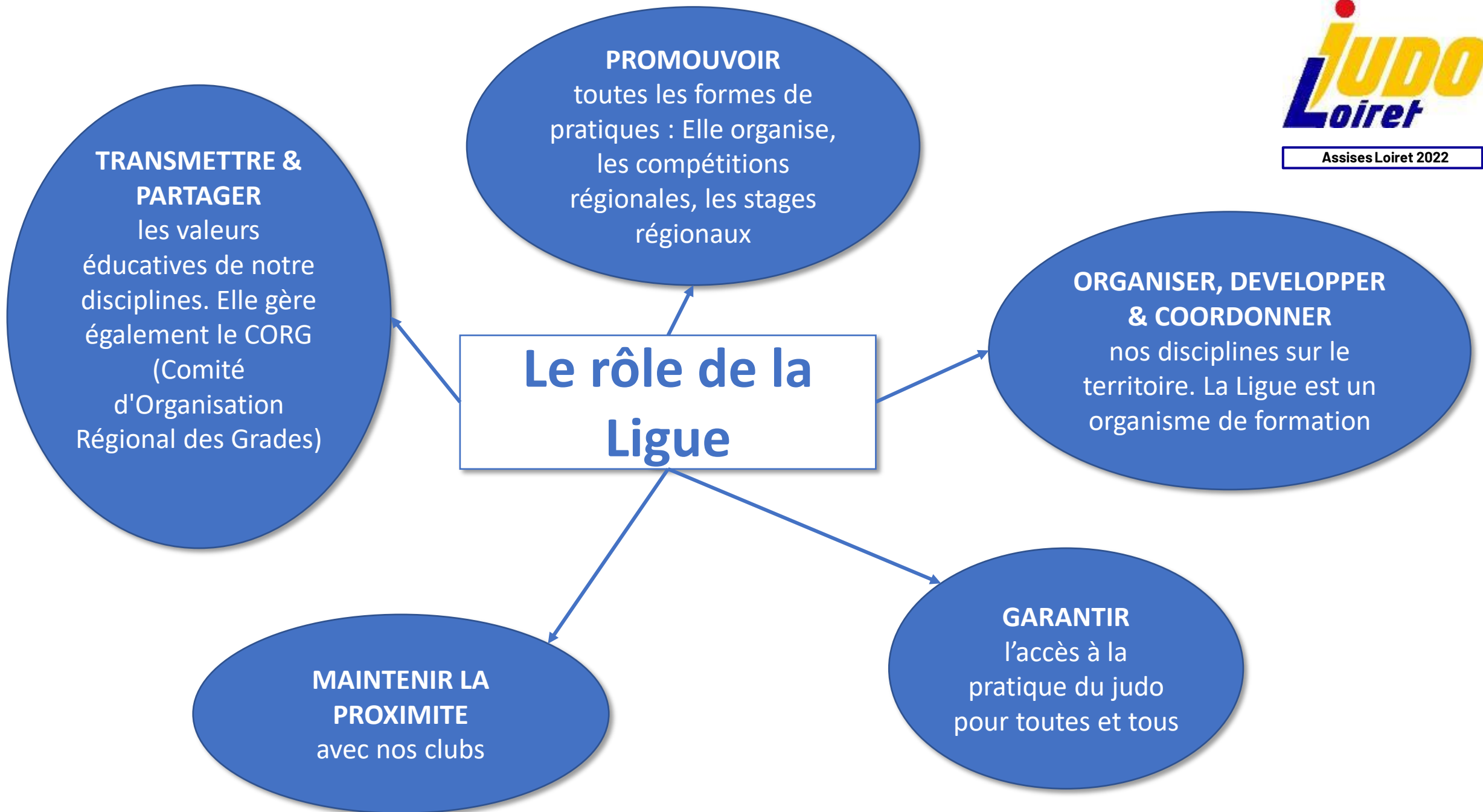
LIGUE :



Assises Loiret 2022

C'est un organisme de gestion et de coordination. La Ligue reçoit la délégation de la Fédération pour mettre en œuvre la politique fédérale et mener à bien les missions suivantes :

- Chaque année, l'assemblée générale de Ligue décide des orientations de ses activités et des modalités organisationnelles.
- Elle constitue un organe représentatif de la direction des Comités, des délégués nationaux et régionaux et de l'Equipe Technique Régionale. Elle travaille de manière collégiale à l'élaboration de la politique régionale qui traduit les orientations arrêtées par l'assemblée générale fédérale.
- La Ligue représente France Judo sur la région et valorise les intérêts des disciplines auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, du mouvement sportif olympique et de tout autre organisme en relation avec sa finalité.



COMITE DEPARTEMENTAL :



Assises Loiret 2022

Le Comité Départemental est un organisme à vocation de proximité territoriale délégataire de France Judo, regroupant les clubs de son territoire de compétence. Son objet est d'appliquer, de développer et de contrôler, dans le département, la Politique définie par la Fédération, c'est-à-dire :

- d'assurer la pratique du judo sous toutes ses formes,
- de défendre les intérêts moraux et matériels du judo
- d'assurer la représentation du judo sur le plan départemental.

Les moyens d'actions du Comité sont les compétitions et les manifestations qu'il organise sur son territoire et tous les moyens légaux permettant d'être conformes à l'objet du Comité.

Le Comité représente France Judo sur le département et valorise les intérêts des disciplines auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, du mouvement sportif olympique et de tout autre organisme en relation avec sa finalité.



Sources de Financement :

- Cotisations des adhérents : Le Judo n'est pas un sport cher
- Recettes issues d'actions internes au club
(loto, ventes diverses, buvette, ...)
- Mécénat (et/ou) Parrainage : certains de vos adhérents ont des responsabilités dans des entreprises
- Abandons de frais par les bénévoles (agrément fiscal)

Subventions :



Assises Loiret 2022

Municipalités (fonctionnement et/ou projet spécifique) :

❖ modalités propres à chaque commune.

➤ *Usage de remplir le Cerfa unique de demande de subvention n°12156*06*

Conseil Départemental :

❖ **Aide aux associations sportives basée sur les effectifs :**

5,40 € / licencié + 10,80 € / arbitre officiel (sommets /2 si subvention de fonctionnement)

➤ *Remplir le formulaire de demande de subvention type Vérification des données transmises auprès du Comité départemental. Date butoir : 13/03/2023*

❖ **Aide aux associations sportives pour la pratique du sport de haut-niveau**

Niveau national et international

➤ *Remplir le formulaire de demande de subvention type + fiche de renseignements complémentaires*

➤ *Date butoir : 31/10/2022 (ou 15/02/2023 si clôture en année civile)*

Subventions :

☐ Conseil Départemental : (suite)

❖ **Aide à l'organisation de manifestations sportives ponctuelles**

Manifestation (inter)nationale inscrite au calendrier fédéral
(hors vétérans et -16 ans)

Handisport - Forte notoriété - Grande envergure

Championnat de France scolaire/universitaire

➤ *Remplir le formulaire de demande de subvention type*

➤ *Date butoir : 31/10/2022 (1er semestre N+1)*

30/06/2023 (2ème semestre N+1)

Subventions :

❑ Conseil Régional

- ❖ Soutien à l'organisation de compétitions et de manifestations sportives,
Structure déclarée en Préfecture > 1 an
Manifestation (inter)nationale inscrite au calendrier fédéral ou à caractère exceptionnel, promotionnel, évènementiel (ex : AG fédérale, ...)
 - *Plafonnement de 30% du budget du projet.*
 - *Demande en ligne sur l'espace dédié : https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr/aides/#/crcvl/connecte/F_EXTDSMANIFFED/depot/simple*
 - *Date butoir : 4 mois avant l'événement*

- ❖ **Aide à l'emploi - Cap'asso**
 - Création de poste en CDI (1 ETP privilégié) - intérêt général
 - *Convention triennale variant de 6000 € à 60000 €*
 - *Remplir les 3 fichiers types (budget du projet et budget de la structure sur 3 ans, argumentaire sur la nature du projet)*

Subventions :



Assises Loiret 2022

❑ Conseil Régional : (suite)

- ❖ Soutien à l'équipement du mouvement sportif en matériels et véhicules,
 - Structure déclarée en Préfecture > 1 an
 - Objectif de développement de l'activité
 - Matériels mobiles neufs ou d'occasion ayant une utilisation mutualisée
 - Matériels améliorant la sécurité des pratiquants
 - Véhicules (hors leasing) pour le transport des sportifs et/ou matériels
- *Subventionnement plafonné à 40% (+10% si bonus écologique)*
- *Minimum 20% de reste à charge pour la structure*
- *Demande en ligne sur l'espace dédié : https://nosaidesenligneregion.centre-valde Loire.fr/aides/#/crcvl/connecte/F_EXTDSMANIFFED/depot/simple*
- *Date butoir :*
 - 01/01/N (investissement 1er semestre N)*
 - 30/06/N (investissement 2ème semestre N)*

Subventions :



Assises Loiret 2022

❑ Agence Nationale du Sport (PSF Fédéral) Ex-Cnds

❖ Conditionnée aux orientations politiques fédérales validées par l'ANS

Subventionnement plafonné à 50% du coût du projet

- *Seuil minimal de 1500 € (soit un coût prévisionnel du projet de 3000 €), abaissé à 1000 € pour les ZRR*
- *Répartition de l'enveloppe territoriale en conférence régionale des Présidents après étude des dossiers*
- *Demande dématérialisée via l'espace dédié : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>*
- *Date de la campagne : à partir de début avril*
- *Durée de la campagne : 6/7 semaines env*

Subventions :



Assises Loiret 2022

□ **SDJES 45** (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

❖ Dispositif FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)

- Subvention de fonctionnement, variant de 1000 € à 5000 €, pour les structures < 2ETP (partenariats à valoriser : institutionnels, territoriaux, autres disciplines...)

- Soutien aux projets innovants variant de 1000 € à 8000 € (subventionnement plafonné à 80%) - action multidimensionnelle

➤ *Demande dématérialisée via l'espace dédié : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>*

➤ *Date butoir : 1ère quinzaine 03/2023*

Subventions :



Assises Loiret 2022

❑ **SDJES 45** (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

❖ Dispositif PST (Projets Sportifs Territoriaux) - Soutien à la professionnalisation :

- Aide pluriannuelle (triennale) pour la création (3 x 10000 €) ou la pérennisation (3 x 6000 €) d'emploi qualifié en CDI

N.B : fléchage disponible pour le développement de la pratique sportive des personnes atteintes de handicap

- Dispositif « 1 jeune 1 solution » : aide ponctuelle de 10000 € pour la création de poste (CDD > 12 mois / CDI) pour les jeunes < 30 ans

- Demande dématérialisée via l'espace dédié : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
- Date de la campagne : fin février N+1 à 1ère semaine d'avril N+1

Subventions :



Assises Loiret 2022

□ Agence des Services de Paiement

- ❖ Aide unique à l'embauche d'un apprenti :
 - 8000 € pour tout contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois (666 € / mois) signé jusqu'au 31/12/2022
 - 5000 € pour tout contrat signé à compter du 01/01/2023
 - Prise en charge des frais pédagogiques de la formation par l'Opérateur de Compétences (Afdas) – démarche administrative à la charge de l'employeur

FORMATIONS :



Assises Loiret 2022

Formations du CDOS : (Comité Départemental Olympique et Sportif)

- Premiers Secours
- Basi Compta

- ❑ Contact : Adeline GERARDIN
- ❑ Mail : formation-cdosloiret@orange.fr
- ❑ Adresse : Maison des sports-1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
- ❑ Tél : 02.38.49.88.46

Formations au CROS : (Comité Régional Olympique et Sportif)



Marie-Anne TOURAULT
Formation
06 09 21 54 29
MarieAnneTourault@franceolympique.com

- FORMATION de FORMATEURS "Valeurs de la République et laïcité" Spéciale sport
- FORMATION "Violences sexuelles dans le sport niveau 1" - Session octobre 2022

FORMATIONS :



Assises Loiret 2022

Dans le cadre des actions de prévention des violences dans le domaine sportif, le CROS Centre-Val de Loire en collaboration avec le pôle sport de la Drajes CVL et l'association "Colosse aux pieds d'argile", vous invite à participer à la prochaine journée de formation "violences sexuelles : connaître les infractions, les prévenir et savoir agir" qui se déroulera :

- Le jeudi 20 octobre de 8h45 à 17h30
- En présentiel à la DRAJES Centre-Val de Loire, 122 rue du Faubourg-Bannier, 45000 Orléans

Pour information ou rappel, la DRAJES et le CROS vous proposent une formation Valeurs de la République Laïcité (Sport) permettant, à l'issue, d'être Formateur VRL niveau 2.

Le 14 octobre, 17 et 24 novembre.

Le lien d'inscription voir ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSftd47ve5EPIIwxZwpPb1Ww8GrHZYkTz0QbLPTj7czsIILHd4A/viewform?usp=pp_url